

Département des Landes  
Arrondissement de Mont de Marsan  
**Mairie d'ESCOURCE**

40210 ESCOURCE

**Séance du 12 Avril 2013**

Tél. : 05 58 04 20 06

Fax. : 05 58 04 21 19

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal: 15      Date de Convocation : 28/03/2013

En exercice : 15

Ont pris part à la délibération : 10.

*L'an deux mil treize le douze du mois d'avril à 18 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick SABIN, Maire.*

**Présents tous les conseillers municipaux en exercice :** Messieurs SABIN Patrick, CHIVALEY Christophe, DOURTHE Gérard, DROUHAULT Robert, RABY André; CLAUDE René, GARCIA Sylvain ; Mesdames, EDALITI Nathalie, RENARD Sylvie, KHAKHOULIA Françoise

**Absents et excusés :** Mme MOREIRA Virginie.

**Procuration :** - Melle CAZET Stéphanie a donné procuration à Mme EDALITI Nathalie

- M LABEYRIE Robert a donné procuration à M CHIVALEY Christophe

- M LALANNE Jean-Michel a donné procuration à M CLAUDE René

- Mme DEDIEU Emmanuelle a donné procuration à M RABY André

**M RABY André a été élu Secrétaire de séance.**

Monsieur le maire ouvre la séance. L'ordre du jour, est le suivant :

**1. BP 2013**

Monsieur le Maire demande que soit ajouté **5 points supplémentaires :**

1. ONF reboisement.
2. Vente d'un véhicule communal
3. Demande d'aide sociale
4. Demande de délégation pour signature de promesse de bail
5. ALSH – MINI-CAMP de JUILLET.

Les membres présents acceptent à l'unanimité le changement d'ordre du jour.

M. le maire donne lecture du compte-rendu du conseil précédent. Les conseillers présents l'approuvent et le signent.

**2013-026: BUDGETS PRIMITIFS 2013**

CCAS d'ESCOURCE

Mouvements Réels	Dépenses	Recettes
<b>BUDGET Du CCAS d'ESCOURCE</b>		
Investissement	0 €	176 €
Fonctionnement	18 555€	18 555€
TOTAL	<b>18 555€</b>	<b>18 731€</b>

POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ZONE ARTISANALE du MOULIN de HAUT

Mouvements Réels	Dépenses	Recettes
<b>BUDGET de la ZONE ARTISANALE du MOULIN De HAUT</b>		
Investissement	237 339 €	237 339 €
Fonctionnement	258 208 €	258 208 €
TOTAL	<b>495 547 €</b>	<b>495 547 €</b>

POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

LOTISSEMENT CAPCOS

Mouvements Réels	Dépenses	Recettes
<b>BUDGET Du LOTISSEMENT CAPCOS</b>		
Investissement	225 457 €	225 457 €
Fonctionnement	336 661 €	336 661 €
TOTAL	<b>562 118 €</b>	<b>562 118 €</b>

POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

SERVICE d'EAU POTABLE

<i>Mouvements Réels</i>	DEPENSES	RECETTES
<b>BUDGET du SERVICE d'EAU POTABLE</b>		
Investissement	151 114 €	151 114 €
Fonctionnement	64 214 €	64 214 €
TOTAL	<b>215 328 €</b>	<b>215 328 €</b>

POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

SERVICE d'ASSAINISSEMENT

<i>Mouvements Réels</i>	DEPENSES	RECETTES
<b>BUDGET du SERVICE d'ASSAINISSEMENT</b>		
Investissement	18 981 €	18 981 €
Fonctionnement	47 416 €	47 416 €
TOTAL	<b>66 397 €</b>	<b>66 397 €</b>

POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

COMMUNE :

<i>Mouvements Réels</i>	DEPENSES	RECETTES
<b>BUDGET de la COMMUNE</b>		
Investissement	1 410 495 €	1 410 495 €
Fonctionnement	2 218 257 €	2 218 257 €
TOTAL	<b>3 628 752 €</b>	<b>3 628 752 €</b>

POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**2013-027: ONF**

Suite aux travaux de nettoyage des parcelles concernées soit 43ha 27a, il faut prévoir le reboisement ce qui engendre un coût de 69 547.92 €. L'ONF se chargeant de préparer le dossier de demande de subvention pour une aide de 55 547.92 €.

Il nous faut désigner l'ONF comme Assistant Technique (ATDO)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**2013-028: VENTE D'UN VEHICULE COMMUNAL**

Il s'agit de se séparer du véhicule Express. Ce véhicule de 1996 ayant parcouru 125 540km nécessite des opérations d'entretien pour un montant conséquent.

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour vendre ce véhicule au prix mini de 300€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne délégation à Monsieur le Maire pour réaliser la vente.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**2013-029: DEMANDE D'AIDE SOCIALE**

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide d'accorder une aide d'un montant de 290€ sur l'enveloppe du CCAS

POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**2013- 030: DEMANDE DE DELEGATION POUR UNE SIGNATURE DE PROMESSE DE BAIL**

Pour poursuivre nos démarches dans le cadre du TEPOS, M le Maire présente un document PACTEPOS Protocole d'Accord Communs pour les Territoires à Energie POSitive et en explique les éléments.

Après ces précisions, M le Maire demande délégation au conseil municipal pour établir avec la société VALOREM une promesse de bail sur les propriétés communales comportant une condition suspensive : posséder au moins 50% du parc éolien à travers une structure type « SEM »  
La Caisse des Dépôts et Consignations et le Conseil Régional sont prêts à co-investir dans cette structure.

Le but de la commune, à terme, est de s'approprier l'outil de production d'électricité afin d'acquérir une autonomie énergétique et d'en maîtriser le cout.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne délégation à M le Maire pour la signature de la promesse de Bail avec la société VALOREM.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	2 M René CLAUDE M J-M LALANNE (procuration)	0

### **2013- 031: ALSH-MINI-CAMP de JUILLET.**

Dans le cadre du projet « Jeunesse », pour permettre à des enfants de la commune de réaliser un séjour en montagne et un mini camp dans le secteur de LA TESTE. Il faut embaucher un saisonnier occasionnel pour chaque camp, accorder une prime forfaitaire à la responsable du centre de loisirs et créer une régie pour ces camps.

Explications donnés par Mme RENARD 1° Adjoint au Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité l'ensemble des éléments et accorde les délégations demandées.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

## **Divers**

**Présentation plaquette:** Présentation au conseil du projet de plaquette d'information sur la commune destinée aux acteurs du tourisme et autres...Chacun disposant d'une copie à la taille réelle, doit donner ses observations sur le site internet avant le lundi 15 avril.

**Décharge sauvage:** Mme Khakhoulia présente des photos prises au quartier Jurman. Il s'agit, vraisemblablement, de restes de matériaux d'irrigation pour les cultures d'asperges. M le Maire va se rapprocher du propriétaire afin de lui faire dégager les détritrus.

**Rien ne restant à l'ordre du jour Monsieur le Maire déclare la session close.**

**Séance levée à 20H25**

**Le maire**

**Le secrétaire**

**Les Conseillers Municipaux**




